

le tourisme en autocar "un grand moment de plaisir"

L'AUTOCAR

UNE AUTRE FAÇON DE VOYAGER

Le confort
espace de liberté



La sécurité
Laissez vous conduire

séduction
partager des émotions

soucieux de liberté et de bien être

LA CONVIVIALITÉ
construire des souvenirs communs



Respect de l'environnement

la qualité des services
plaisir d'être ensemble



Les atouts du voyage en autocar

Pour votre sécurité, la législation en matière de transport de personnes en autocar est de plus en plus encadrée, elle garantit la sécurité des passagers.

Nous avons souhaité vous rappeler les points les plus importants pour vous permettre de préparer votre prochain voyage dans les meilleures conditions.

1 — La sécurité :

Les professionnels du transport de voyageurs français partagent la même volonté d'améliorer sans cesse la sécurité de leurs passagers et des usagers de la route.

Tous les autocars sont équipés de ceinture de sécurité, le port de celle-ci est obligatoire (ceux mis en circulation depuis le 1er octobre 1999), de sièges réducteurs d'impact et d'une prévention incendie.

Indice de sécurité selon le mode de transport

- Bateau	1,19
- Avion	1,35
- Autocar	1,90
- Train	5,60
- Voiture	20,00
- Cyclomoteur	103,00
- Motocyclette	178,00

Source Langweider



Photo non contractuelle



Photo non contractuelle

2 — La réglementation respectée et le professionnalisme du conducteur :

La réglementation française est l'une des plus strictes d'Europe. Tous les voyages sont donc minutieusement élaborés par des professionnels passionnés du tourisme qui mettent leurs compétences à votre service pour vous proposer des itinéraires bien équilibrés en respectant l'amplitude horaire en vigueur, les temps et les jours de repos.



SNET — Syndicat National des Entreprises du Tourisme

15, avenue Carnot — 75017 PARIS — Tél. 01 40 54 80 30 — Fax 01 40 54 86 82

www.autocarsdefrance.fr



3 — La classification des Autocars de Tourisme :

Elle garantit confort et qualité. La France bénéficie depuis le 19 mars 2002, de son propre système de classement des autocars de tourisme permettant ainsi à la clientèle de mieux identifier l'offre des transporteurs en terme de qualité et de confort. Le classement des autocars pour les voyages à forfait est désormais obligatoire. Les normes estimées en étoile : 1^{er}, 2, 3 ou 4 étoiles. Les autocars de grand tourisme 3 et 4 étoiles sont équipés de WC, vidéo, bar et air climatisé. Votre autocar vous transportera avec vos bagages de chez vous jusqu'à votre lieu de résidence, sans rupture de charge en toute sérénité.



Photo non contractuelle

Désormais, l'autocar offre les meilleurs niveaux de confort et de fiabilité pour les passagers, grâce aux normes UCAT.

4 — L'autocar est le moyen de transport le plus économique :

L'autocar présente l'avantage de proposer des tarifs économiques plus compétitifs par rapport aux autres modes de transport de voyageurs.

5 — L'autocar est un moyen de transport de plus en plus écologique :

- **Economies d'énergies**, elles sont régulées par des normes européennes
- **La pollution** : avec la réduction des émissions grâce aux nouvelles technologies (Normes Euro 3 et 4), l'autocar a réduit considérablement ses émissions de gaz,
- **Les nuisances sonores** : le bruit des véhicules a nettement diminué en terme de décibel tant pour les passagers que pour l'environnement extérieur.

Enfin, voyager en autocar, c'est :

- Voyager sereinement et mieux découvrir les régions que vous traversez sans rupture de charges
- Profiter d'étapes utiles et agréables sélectionnés d'avance pour mieux apprécier son voyage,
- Bénéficier d'une ambiance conviviale, encadrée par un conducteur professionnel de la route, formé à la conduite, à la sécurité, à la gestion et à l'encadrement des groupes,
- Voyager dans des autocars grand tourisme aux normes UCAT qui vous garantissent confort et sécurité tout au long du voyage.

Un style de vie pour vivre des expériences fortes

LA FLEXIBILITÉ
l'esprit sur-mesure



culture
porteur
de sens
et d'émotions



LA MOBILITÉ
LE PORTE A PORTE



Savoir faire
absence de stress



TOURISME EN AUTOCARS
"espace de liberté"



SNET — Syndicat National des Entreprises du Tourisme
15, avenue Carnot — 75017 PARIS — Tél. 01 40 54 80 30 — Fax 01 40 54 86 82
www.autocarsdefrance.fr

